



La Voix Verte

Bulletin d'information du groupe local d' Europe Ecologie - Les Verts, Moulins (03)

Décembre 2013

Numéro 7

Dans ce numéro :

- Le mot du porte-parole : l'urgence écologique est là ! 1
- De l'utilité « éconologique » du bocage et de la haie... 1
- Action anti-corrída du 27 octobre : Rodilhan en état de siège 2-3
- Deuxième pont routier à Moulins : on en reparle 3
- Chirat l'Eglise : un projet d'élevage de 4183 cochons sur caillebotis 4

Approuvée majoritairement sous le gouvernement Sarkozy, « l'écotaxe », confiée dans sa réalisation et recouvrement à une entreprise privée, a été « suspendue » sous la pression des manifestations. S'il y a beaucoup à dire sur sa mise en œuvre, le principe de cette écotaxe poids lourds était pourtant acquis : le principe étant de faire payer le coût réel de l'utilisation des routes (les camions dégradant 20 à 100

Le mot du porte-parole : l'urgence écologique est là !

fois plus que les voitures) en incitant à l'optimisation des transports routiers et à l'utilisation des transports alternatifs.

Ensuite, le montant de l'écotaxe doit être attribué directement au financement des infrastructures, fret ferroviaire, maritime et fluvial... non à l'entretien du réseau routier comme certains le laissent entendre et encore moins à l'enrichissement d'une société chargée de sa mise en œuvre.

Les manifestations orchestrées par le **MEDEF** et la **FNSEA** ont fait reculer le gouvernement (une fois de plus), témoignant ainsi d'un rapport de force clairement défavorable à l'écologie au sein du gouvernement.

Quel sort ce gouvernement va-t-il réserver à des projets nettement anti-écologiques comme celui de l'aéroport à **Notre Dame des Landes** ou encore le projet pharaonique de la ligne **Lyon-Turin** ?

Tu mangeras quand tu seras compétitif !

Ce sont aujourd'hui les mêmes qui ont provoqué cette crise et qui manifestent contre la fiscalité oubliant de remettre en cause tout le système agricole et agroalimentaire. Le modèle actuel de compétitivité est suicidaire : **aller faire tuer 700 000 cochons en Allemagne** chaque année en raison du dumping social, acheter des protéines transgéniques venues du continent américain relève d'une aberration totale....**Et au bout de la chaîne des milliers de salariés-ées laissés-ées-pour-compte !**

Ne pas se tromper de combat !

Il faut aujourd'hui entraîner une mutation du modèle agricole vers une agriculture paysanne à taille humaine, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et de la qualité des produits (sans pesticides).

Le monde agricole est dans la détresse (du moins pour certains) mais les agriculteurs ne doivent pas se tromper de combat comme le 30 août en agressant violemment le propriétaire d'une haie à **Barberier**, le 18 septembre en saccageant la maison du **Parc Naturel du Morvan** ou encore à **St Pourçain/Sioule** le 30 septembre dans les locaux de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Les normes agro-environnementales sont établies pour sauvegarder notre bien commun, la terre, l'eau et les Écologistes ne sont pas les ennemis des agriculteurs mais au contraire appellent au dialogue.

Gérard Matichard

De l'utilité « éconologique » du bocage et de la haie...

Les 22èmes Journées Nature d'Auvergne organisées du 29 mai au 4 juin dernier avaient pour fil conducteur « le bocage ». Expositions, animations, conférences, films, visites et témoignages se sont succédés, pour nous convaincre de l'intérêt économique et écologique de la haie. La soirée du vendredi 31 mai était consacrée aux témoignages : **Gérard Vernis**, agriculteur à Franchesse, conserve amoureusement depuis plus de 20 ans une quinzaine de kilomètres de haies. Les résidus de taille une fois broyés lui procurent de la litière pour ses animaux et du bois déchiqueté (aussi nommé « plaquettes ») pour alimenter la chaudière qui chauffe ses bâtiments.

Un plan de gestion lui permet d'optimiser la taille de ses haies et de

préserver la ressource ;

Claude Vanneau de la fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FDCUMA) a exposé les projets en cours de développement pour valoriser la dimension économique des haies. Notamment l'acquisition et la mise à disposition de matériels performants pour le broyage des résidus de taille. Mais aussi, la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour organiser une filière de stockage et de revente des plaquettes comme litière animale ou comme bois de chauffe ;

Christophe Auboueix, proviseur et

Jean-François Canaud, professeur au lycée agricole de Durdard-Larequille (21 kms de haies sur 145 ha) ont fait part des expérimentations pour valoriser les sous-produits de la haie sans épuiser la ressource. Notamment la production et l'utilisation de litière animale (paillage bovins à Durdard, ovins à Neuvy, essais en aviculture), de bois raméalisé (BRF) pour les aménagements paysagers et de bois énergie à partir de plaquettes de bois ;

Jean-Pierre Laloué, maire d'Autry-Issards un « paradis du bocage » (commune de 356habitants, superficie 1945 ha, environ 1000 kilomètres de haies, 40 kms de

chemins de randonnée, etc.), a réussi, avec l'accord des habitants, notamment des agriculteurs et avec l'aide de la Mission Haie Auvergne, à protéger 170 kms de haies. Pour résumer, toute intervention sur une haie protégée doit faire l'objet d'une déclaration de travaux examinée par une commission communale qui statuera sur la validité de la demande ;

Stéphane Combelles, service environnement du conseil général, a établi un partenariat avec la Mission Haie Auvergne pour sauvegarder le bocage de l'Allier en apportant un soutien technique aux agriculteurs, aux lycées agricoles, aux communes mais aussi aux services du département en charge de l'entretien des haies qui bordent nos routes.

Hervé Bocquet





À l'appel de l'alliance formée par le Comité Radicalement Anti-corrída*, Animaux en Péril et la Fondation Brigitte Bardot, 750 manifestants, venus de France (au moins 28 venus d'Auvergne en car), de Belgique, d'Angleterre et des États-Unis, ont convergé ce 27 octobre vers le **village de Rodilhan, petite localité du Gard proche de Nîmes.**

Pour rappel : le 8 octobre 2011, ce village fut le théâtre de graves violences à l'encontre de militants de la protection animale lorsque, enchaînés dans l'arène afin d'empêcher une novillada*, ils avaient été roués de coups et humiliés par une foule d'aficionados* hors de contrôle, durant 35 mn interminables. **Le procès des auteurs de ces violences est attendu début 2014.** Suite à ces événements, cette corrida annuelle avait été annulée en 2012, mais sous l'action du maire Serge Reder, lui-même agresseur de militants, elle était de nouveau organisée cette année.

Pour ce 27 octobre 2013, celui-ci a adopté un arrêté communal antidémocratique qui interdit toute manifestation à moins de 400 mètres des arènes. Relayée par le préfet du Gard, cette disposition a transformé cette petite localité en camp retranché : 270 gendarmes mobiles et C.R.S. harnachés, armés d'un véritable arsenal anti-

Action anti-corrída du 27 octobre : Rodilhan en état de siège

triple cordon de barrières métalliques et de véhicules blindés afin de bloquer les accès aux militants et de les repousser loin des arènes.

Les billets pour la novillada n'étaient mis en vente que via les clubs taurins, à des aficionados connus et identifiés, pour éviter l'infiltration d'activistes dans l'arène. Conséquence : les gradins sont à moitié dépeuplés, et c'est pour quelques inconditionnels seu-

leurs victimes, ils tremblent de peur, captifs assiégés dans leur prison de sable et de gradins.

Malgré, l'arsenal policier disproportionné, de nombreux militants ont renversé des barricades et réussi à franchir le dispositif. **La riposte fut brutale** : les forces de l'ordre ont employé des fumigènes en grenades et en spray, y compris contre les participants des sit-in. La foule, pourtant protégée

étaient dirigés directement dans les yeux et la bouche des protestataires, parfois à quelques centimètres de distance. Des militantes âgées étaient traitées avec violence. Des grenades de dispersion incapacitantes (flash bangs) étaient lancées dans la foule, qu'elles désorientaient par des flashes aveuglants et des détonations assourdissantes. L'une d'elles explosa en projetant un éclat qui perfora la jambe d'une militante, touchant l'artère. C'étaient ensuite les fusils flash-ball qui entraient en action. Crachant des balles de défense en caoutchouc dont l'impact est comparable à celui d'un calibre 38 Special, ce sont des armes dissuasives redoutables qui ne doivent en principe être employées que si le tireur est menacé, ce qui n'était pas le cas, loin de là, à Rodilhan.

Une fois les veaux insoucients réduits à l'état de chair sanguinolente, torturée et raidie par les matadors*, la novillada était achevée. Au-dehors, les manifestants guettaient, afin d'infliger aux coupables une haie du déshonneur et un départ dont il se souviendraient, au grand dam des forces de police qui se regroupaient alors et concentraient



lement que des veaux vont mourir. **Toutes ces précautions coûteront aux contribuables 50.000 euros.** Le prix à payer pour éteindre la soif de sang d'une minorité.

Le but de cette nouvelle manifestation était de perturber le carnage des veaux, et pour cela de s'approcher au maximum des arènes, sans pour autant déployer la moindre violence physique à l'égard des personnes. À défaut de pouvoir empêcher la torture, nous avons gâché le plaisir des bourreaux ; qu'à l'instar de

gée par des masques, des foulards, des cagoules et des lunettes de plongée, toussait et suffoquait, les yeux rougis, les bronches brûlées par le gaz. La scène était celle d'une ville en guerre : boutiques et volets fermés, mugissements des sirènes, militants hurlant et courant à travers les panaches des fumigènes colorés qui symbolisent la résistance, ou accrochés aux grilles encore debout en scandant des slogans abolitionnistes. Les brutalités s'enchaînaient à leur rencontre : des lacrymogènes



toute la puissance des lacrymogènes sur les militants pris en étau. Suffoquant, toussant, crachant, ceux-ci perdaient du terrain et étaient repoussés au-delà du parking des aficionados. Dans le reste du village, la tension était à son comble, alors que des C.R.S. accompagnaient individuellement des aficionados à leur voiture garée dans les rues avoisinantes, sous les invectives et les quolibets des activistes. Certains, avec un humour involontaire, expliquaient avec horreur qu'ils avaient été touchés ; que penseraient les taurillons suppliciés de cette déclaration ?

Il n'y a pas de force plus grande que le désir de protéger. Le monde de la corrida vit maintenant dans l'angoisse

permanente de voir débarquer des anti-corridas, et il est évident que dans ce climat, beaucoup de spectateurs occasionnels renonceront à un loisir qui leur impose des prises de précautions drastiques. Quant aux aficionados chroniques, ce n'est pas avec eux que la corrida, déjà déficitaire, fera son beurre. Car, une fois de plus, c'est bien d'argent dont il s'agit. Derrière la corrida se cache une industrie de mort lucrative à grand renfort de subventions publiques.

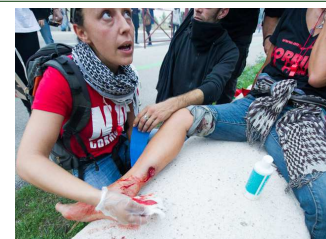
Malgré 10 blessés (exclusivement parmi les militants), dont deux avec des blessures sévères (une jambe trouée, et des contusions étendues liées aux impacts de flash-ball), ce 27 octobre, les dispositifs anti-émeutes ont

montré leurs limites : celles que leur impose une volonté plus forte que l'acier des barrières ou que le choc des matraques.

Autres rappels :

Après l'archipel des Canaries en 1991, la Catalogne devient, le 28 juillet 2010, la 2ème région espagnole à abolir la corrida .

La police française est dirigée par le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls, aficionado acharné ayant déclaré qu'on ne toucherait pas à la corrida tant qu'il serait au gouvernement, confondant ainsi ses pulsions personnelles avec sa mission politique.



**Marie-Claire Pouillen,
Monique Morin
Hervé Bocquet**

*Novillada = corrida sur des veaux

*Aficionado = amateur de corrida

*Matador (en espagnol) = monstrueux, tuant (en français)



Deuxième pont routier à Moulins : on en reparle

Après des années de silence, le président du conseil général et le maire de Moulins ont annoncé la construction d'un deuxième pont routier sur l'Allier comme un fait décidé (cf. La Semaine de l'Allier du 20 juin 2013). Jean-Paul Dufregne et Pierre-André Périssol présentent cette construction comme une nécessité, "pour des raisons de trafic et d'équilibre de notre développement urbain".

Paradoxalement, ils annoncent dans le même temps le lancement d'une étude de faisabilité, confiée à un cabinet spécialisé (sans doute à grands frais), étude qui devrait être suivie d'une enquête publique.

EELV ne peut une fois de plus que regretter l'absence de tout débat préalable à cette décision, débat qui aurait permis de considérer les alternatives possibles à ce projet, lequel ne fera que réintroduire de la circulation automobile dans l'agglomération

tion, à l'encontre de ce qui avait été fait lors des années précédentes : déviation de la R.N. 7 avec la voie de contournement, aménagement de la R.C.E.A.



EELV soutient à nouveau que l'on aurait pu, et que l'on peut encore envisager d'autres solutions pour relier les deux rives de l'Allier, tout en soulageant le pont Régemortes : création d'une ligne de na-

vettes entre la Madeleine et le centre ville (avec parking à la Madeleine), ou passerelle pour piétons et cyclistes, ou remise en service pour les voyageurs de la ligne ferroviaire Moulins-

leur apparente incapacité à traiter les problèmes des transports urbains d'une autre manière que par un accroissement continu du trafic automobile (+ 3 % par an sur le pont Régemortes, précise la Semaine de l'Allier).

Que l'on ne vienne plus après cela nous parler à Moulins de développement durable, ou de Plans de déplacements urbains destinés à un meilleur respect de l'environnement ! Annonces de pure forme, déclarations faites pour suivre l'air du temps, mais contredites par la réalité des décisions prises.

MUNICIPALES 2014 A MOULINS

**Rendez-vous
pour une liste de rassemblement
conduite par Jacques Lahaye**

**Réunion publique
lundi 16 décembre à 20 heures
Maison des Associations
Impasse Dieudonné Costes**

Chirat l'Eglise : un projet d'élevage de 4183 cochons sur caillebotis

Le GAEC Simonin-Vernadel a déposé en préfecture une demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 4183 cochons aux Bouys sur la commune de Chirat l'Eglise. Le délai d'instruction afin de statuer sur cette demande court jusqu'au 24 décembre 2013.

Ce projet relève de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Il a donc été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 23 avril au 23 mai 2013.

L'avis de l'autorité environnementale donné le 20 mars 2013 est favorable, il conclut « La prise en compte de l'environnement par ce projet est donc satisfaisante ».

La surface d'épandage de 716,4 ha est comprise sur les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique) de la « Forêt des Colettes et

ses satellites » et des « Bords de Bouble » et à 150 m au nord de la zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation) de la « Forêt des Colettes ». D'autres ZNIEFF se trouvent à proximité.



L'objectif de cet élevage démesuré est d'obtenir 42 mises bas toutes les 3 semaines, ce qui correspond à environ 8400 cochonnets servis par an.

L'avis du commissaire enquêteur est particulièrement favorable. Toutefois, celui-ci note : « le premier objectif du projet, pour les constructions nouvelles comme pour les bâtiments existants, est de **répondre à la directive du bien être animal**, c'est ce qu'il affirme. En ce sens, le dossier aurait gagné à être plus précis par la présentation de points particuliers démontrant concrètement cette réalité. »

Alors que l'éleveur a répondu avec zèle à toutes les questions d'ordre technique et économique, son absence d'argumentation sur le bien être animal traduit sa faible motivation à répondre à cette exigence. Comment peut-il en être autrement. Le cochon est un être vivant sensible, or aucun être vivant n'est constitué pour vivre dans un univers carcéral, de surcroît pour y être traité comme un simple produit dans un process industriel déshumanisé. Certes, les réglementations, notamment environnementales et de « bon voisinage », semblent être respectées, mais celles-ci ne tiennent pas compte des besoins physiologiques des cochons. Par conséquent, un tel projet est absolument inacceptable au regard des connaissances actuelles sur la sentience** animale.

Europe Écologie les Verts défend l'idée d'une transition alimentaire (moins carnée) allant de paire avec une agriculture paysanne : élevages à taille humaine, sur paille ou sciure (matières disponibles dans la région), et en plein air, permettant de produire

avec moins de nitrates dans les déjections, moins d'ammoniaque dans l'atmosphère, une viande de meilleure qualité, l'animal vivant dans des conditions saines, une viande qui au final reviendrait moins cher, car les investissements sont diminués, les frais vétérinaires moindres, les coûts induits par la pollution supprimés.

Nous demandons aux personnes désireuses de s'opposer à ce projet, de nous contacter (eelv03@gmail.com) et de nous laisser leurs coordonnées afin de les tenir informés dans le cas où des actions seraient envisagées.

Monique Morin
Hervé Bocquet
Gérard Matichard



**L'élevage respectueux :
c'est respecter
l'animal, l'environnement,
l'éleveur, le consommateur.**

* Dans l'élevage, le terme « porc » est utilisé pour désigner l'animal exploité pour sa viande. Or, l'emploi de ce mot nous incite à oublier que nous parlons bien d'un être vivant et sensible. A dessein dans cet article, nous utilisons le nom vernaculaire « cochon » mieux adapté pour nous rappeler le respect que nous devons à cet animal.

** La sentience désigne la capacité d'éprouver des choses subjectivement, d'avoir des expériences vécues. Le concept de sentience est central en éthique animale car un être sentient ressent la douleur, le plaisir, et diverses émotions ; ce qui lui arrive lui importe. Ces intérêts et ces droits impliquent l'existence de devoirs moraux de notre part envers les autres êtres sentients.

Contactez

Europe Écologie - Les Verts

- **Siège national :**
Europe Écologie - Les Verts
247, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
Téléphone : 01.53.19.53.19
Web : eelv.fr
- **Région Auvergne :**
Europe Écologie - Les Verts Auvergne
11, rue des Deux-Marchés
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.91.02.73
Mail : auvergne@eelv.fr
Web : auvergne.lesverts.fr
- **Groupe local EELV autour de Moulins :**
Europe Écologie - Les Verts Moulins
6, route de Neuilly le Réal
03340 Bessay sur Allier
Téléphone : 04.70.43.06.28
Mail : gerard.matichard@wanadoo.fr
- **Tirage :**
1500 exemplaires
- **Conception :**
Sébastien Joly - sebastienjoly@live.fr